



A tous les membres du CAS Montana-Vermala

Crans-Montana, le 29 octobre 2018

Convocation à l'Assemblée Générale 2018 du CAS Montana-Vermala

Madame, Monsieur,

Nous avons le plaisir de vous convoquer à notre 99^{ème} Assemblée Générale qui se tiendra le

Samedi 17 novembre 2018 à 17h00 à l'Hôtel La Prairie à Crans-Montana

L'ordre du jour se trouve au verso.

Comme lors de chaque convocation, vous trouverez, en annexe, **le programme des courses 2019**. Comme chaque année, nous cherchons toujours à vous proposer un choix de courses varié, entre ski-alpinisme en hiver, escalade et randonnée alpine en été. Nous avons aussi mis un accent particulier cette année sur la formation, avec le traditionnel cours de perfectionnement des Chefs de course, ainsi que des journées sur les thèmes de la prévention « avalanches », des premiers secours en montagne et des connaissances requises pour devenir 1^{er} de cordée.

Dans le programme figurent aussi nos 2 sorties traditionnelles à la Cabane des Violettes, pour les spaghettis le jour de St-Joseph, le 19 mars, et pour le lapin polenta, le 8 septembre, dernier dimanche avant la fermeture des remontées mécaniques sur les Violettes. Comme elles représentent avec notre AG, les 2 véritables occasions, dans l'année, pour nous retrouver, fixez d'ores et déjà ces dates à vos agendas.

Pour faciliter le transfert des informations en cours d'année et principalement celles relatives aux activités, nous vous invitons à transmettre vos adresses email à notre préposé aux courses, à l'adresse suivante : jerome.nanchen60@gmail.com.

La traditionnelle choucroute qui suit notre assemblée, aura lieu, comme l'année dernière, à l'Hôtel La Prairie. **La réservation** se fait directement auprès de l'hôtel, et ce jusqu'au **mercredi soir 14 novembre**, au 027 485 41 41. Le souper de l'AG est pour beaucoup la seule occasion de se rencontrer au sein de notre section ; par conséquent, le comité compte vraiment sur votre participation pour pérenniser ces moments de discussions et de partages.

Nous espérons vous rencontrer, nombreuses et nombreux, et vous présentons, Madame, Monsieur, nos meilleures salutations.

Pour le comité

Xavier Robyr
Président

Ordre du jour de l'Assemblée Générale 2018 du CAS Montana-Vermala :

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale du 18 novembre 2017. Il vous est possible de consulter ce document sur notre site internet, à l'adresse suivante : www.casmontana.ch.
Une version papier peut être obtenue sur demande auprès de Xavier Robyr au numéro suivant : 076 428 03 98.
2. Rapport du président
3. Présentation des comptes de l'exercice 2017/2018
4. Rapport des vérificateurs
5. Approbation des comptes
6. Rapport de la commission des courses
7. Rapport de la commission de la cabane
8. Rapport de la commission jeunesse
9. Proclamation des jubilaires
10. Nomination au comité
11. Admissions - Démissions – Décès
12. Préparation du 100^{ème} anniversaire de la fondation de notre section – année 2020
13. Divers